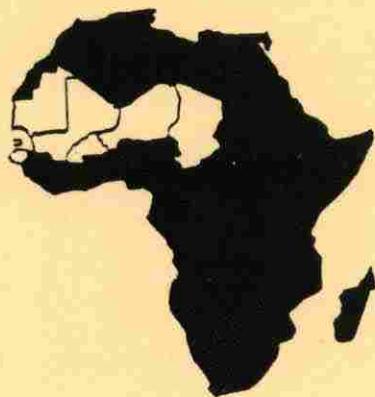


4246

Club du Sahel

OCDE

CILSS



*Document de travail
SAH/D(92)392*

*Sécurité alimentaire et développement agricole
en Afrique de l'ouest :
qu'attendre de l'intégration régionale ?*

Le Club, centre d'études et de documentation sur le Sahel

Le Club du Sahel réalise de multiples études en faisant appel à des spécialistes ou consultants de haut niveau. Il dispose d'informations de première main grâce à des travaux au Sahel et à sa liaison constante avec le Secrétariat Exécutif du CILSS. Il reçoit également les publications des agences de coopération et organismes internationaux.

L'ensemble représente un fonds de documentation unique sur le Sahel, qui dessert le Club et le CILSS mais qui fait aussi l'objet d'une large diffusion et peut être consulté par d'autres utilisateurs. Près de 400 références ont été réunies par le Club depuis sa création.

DOCUMENTS

La plupart des documents du Club existent en français et en anglais :

- Etudes, rapports des consultants et comptes-rendus de réunions.
- Bulletin d'information semestriel, diffusé à 2500 exemplaires.
- Recueil de tous les documents portant le timbre du Club du Sahel.
- Ouvrages d'édition (Le Sahel face aux futurs, Femmes du Sahel...).

DIFFUSION

Une première diffusion est assurée par le Club. Par la suite, la diffusion est confiée aux centres suivants :

Europe

*CIRAD/CIDARC - Service IST
Avenue du Val de Montferrand
BP 5035 10-5
34032 MONTPELLIER cedex - France
Téléphone : (33) 67-61-58-00*

Asie

*Institut de recherche de JICA
International Coop. Centre Building
Ichiguya Hommura-cho
Shinjuku-ku - TOKYO 162 - Japon
Téléphone : (81) 3-269-32-01*

Amérique du Nord

*Centre Sahel - Université Laval (local 0407)
Pavillon Jean-Charles de Koninck
QUEBEC - Canada GLK 7P4
Téléphone : (1-418) 656-54-48*

Afrique

*RESADOC - Institut du Sahel
BP 1530
BAMAKO - Mali
Téléphone : (223) 22-21-78*

En outre, le Club a lancé un projet de Réseau documentaire international sur le Sahel, qui s'appuiera sur les quatre pôles géographiques ci-dessus.

CONSULTATION

Tous les documents constituant le fonds documentaire du Club sont disponibles dans les centres de diffusion énumérés ci-dessus, ainsi qu'à Paris à l'adresse suivante :

Centre de Développement de l'OCDE
Melle Isabelle Cornélis (Bibliothécaire)
94 rue Chardon Lagache - 75016 PARIS
Téléphone : (33-1) 45-24-95-86 ou (33-1) 45-24-96-32

Une base de données bibliographiques commune a été établie par le Club du Sahel et le Centre de Développement de l'OCDE pour améliorer la diffusion de l'information sur le Sahel. Cette base de données tourne sur MICRO-ISIS, logiciel développé par l'UNESCO et également utilisé par les membres du Réseau international d'information sur le développement.

Club du Sahel - OCDE
2 rue André Pascal
75775 PARIS cedex 16 - France
Téléphone : (33-1) 45-24-82-00
Télex : F620160 OCDE Paris
Télifax : (33-1) 45-24-90-31

SECURITE ALIMENTAIRE ET DEVELOPPEMENT AGRICOLE

EN AFRIQUE DE L'OUEST :

QU'ATTENDRE DE L'INTEGRATION REGIONALE ?

Jean-Marc PRADELLE

Serge SNRECH

Mots clés : Intégration régionale; céréales; élevage; politique agricole, politique commerciale / Afrique de l'ouest

Liste des sigles utilisés

ACDI	Agence Canadienne pour le Développement International
AIRD	Associates for International Resources and Development (Boston, USA)
BAD	Banque Africaine de Développement
CEAO	Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest
CEBV	Communauté Economique Bétail et Viandes
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'ouest
CEE	Commission des Communautés Européennes
CFA	Unité monétaire de la Zone Franc
CILSS	Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CMAAOC	Conférence des Ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre
ECDPM	European Center for Development Policy Management (Maastricht, Pays-Bas)
IFPRI	International Food Policy Research Institute (Washington)
INRA	Institut National de la Recherche Agronomique (Montpellier, France)
INSAH	Institut du Sahel (Bamako)
IRAM	Institut de Recherche et d'Application des Méthodes du développement (Paris)
OUA	Organisation de l'Unité Africaine
PRMC	Programme de Restructuration du Marché Céréalier (Mali)
UNB	Université Nationale du Bénin (Cotonou, Bénin)
USAID	United States Agency for International Development

TABLE DES MATIERES

<i>INTRODUCTION</i>	1
<i>I. LES ORIGINES DU PROGRAMME</i>	3
De l'idée d'un "espace céréalier régional protégé"	3
... à l'ouverture d'espaces de concertation	5
<i>II. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DES TRAVAUX SUR LES ESPACES REGIONAUX EN AFRIQUE DE L'OUEST</i>	9
UNE VISION PLUS PRÉCISE ET PLUS RÉALISTE DES PHÉNOMÈNES RÉGIONAUX	9
La réalité des échanges commerciaux	9
Les politiques agricoles et commerciales énoncées	
diffèrent fortement des mesures réellement appliquées	10
L'analyse de la rationalité des acteurs	11
LES STRATÉGIES INTERNES DES ETATS, VARIABLE CLEF	12
ENJEUX ET LIMITES DE L'INTÉGRATION	13
<i>III. QUEL PROGRAMME D'ACTION POUR LA COOPERATION REGIONALE EN AFRIQUE DE L'OUEST</i>	15
CONTRIBUER AUX ÉVOLUTIONS SOCIALES ET POLITIQUES QUI SONT LA CLEF DES BLOCAGES ACTUELS	16
CONCEVOIR DES PROJETS RÉGIONAUX LIMITÉS ET BIEN CIBLÉS	17
APPROFONDIR LA COMPRÉHENSION DES PHÉNOMÈNES RÉGIONAUX ET FAVORISER LE DIALOGUE	20
<i>CONCLUSION</i>	22

SECURITE ALIMENTAIRE ET DEVELOPPEMENT AGRICOLE

EN AFRIQUE DE L'OUEST :

QU'ATTENDRE DE L'INTEGRATION REGIONALE ?

INTRODUCTION

Depuis leur création, à la suite de la grande sécheresse de 1973, le CILSS et le Club du Sahel¹ ont accordé une attention particulière aux politiques céréalières dans les pays du Sahel. Cette attention spéciale, due à l'importance cruciale des céréales dans l'alimentation des Sahéliens, a toujours été partagée avec les Etats, pour lesquels la sécurité alimentaire demeure une préoccupation stratégique.

Les réflexions sur les politiques céréalières à mettre en oeuvre dans les pays sahéliens sont longtemps restées jalousement cantonnées à l'intérieur des frontières de chaque pays, autour du thème de l'autosuffisance nationale. Alors que les relations avec les marchés mondiaux s'accroissaient fortement, via les importations commerciales ou d'aide alimentaire, chaque Etat agissait comme si son économie était indépendante de celle de ses voisins.

Les débats étaient enfermés non seulement dans la limite stricte des frontières nationales, mais aussi dans un modèle économique organisé autour du mythe d'un Etat omnipotent, comme en témoigne par exemple la volonté d'administrer les prix à la production et à la consommation, et de monopoliser le commerce céréalier... sans aucune considération pour les contraintes de l'économie réelle.

Les pays sahéliens et leurs partenaires des agences d'aide ont progressivement découvert, au cours des années 80, les conséquences de ces orientations. Sur le plan vivrier, elles se sont traduites par la faillite des organismes publics chargés de gérer la production, et le développement d'un double marché : un marché administré étroit, et un vaste marché privé peu performant parce que condamné à travailler dans la semi-clandestinité. Ces dysfonctionnements ont certainement contribué à la stagnation de l'agriculture vivrière et à la croissance des importations alimentaires. Et c'est toute la politique agricole et alimentaire qui s'est progressivement vu remise en question au début des années 1980.

1. *Le CILSS (Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel) est une organisation inter-gouvernementale, fondée en 1973, qui rassemble aujourd'hui neuf pays sahéliens. Depuis 1976, la Communauté internationale apporte au CILSS un appui particulier au travers du Club du Sahel, dont le Secrétariat est assuré par l'OCDE.*

Le rôle spécifique du système CILSS/Club du Sahel est de conseiller les Etats et les agences d'aide sur les politiques à mettre en oeuvre dans les domaines de la gestion des ressources naturelles et de la sécurité alimentaire. Ce rôle place donc leur activité à l'interface entre les mondes de la connaissance, en particulier la recherche scientifique, et de l'action, en particulier de l'action des Etats.

Les politiques d'ajustement structurel ont rétabli une gestion plus rigoureuse des finances publiques et ont contraint les Etats à se désengager, bon gré, mal gré, de certains secteurs de la vie publique et de l'économie. Elles n'ont en revanche guère débouché sur de nouvelles stratégies de développement et la crise des politiques agricoles reste aujourd'hui entière dans la plupart des pays uest-africains.

C'est dans ce contexte que l'idée d'intégration régionale revient en force en Afrique. S'agit-il d'une nouvelle fuite en avant, inspirée d'une vision toute théorique des bienfaits supposés de l'intégration régionale ? Dans le cas d'une volonté bien réelle, les pays uest-africains et leurs partenaires adopteront-ils, cette fois, une approche pragmatique, progressive et fondée sur les atouts réels de la région et de ses populations ?

Les travaux entrepris par le CILSS et le Club du Sahel sur les échanges régionaux dans le Sahel ont progressivement mis en lumière les dimensions régionales, bien réelles, des problèmes agricoles et alimentaires, et cette évolution les a conduits à élargir leur champ de réflexion à l'ensemble de l'Afrique de l'ouest. Grâce à des approches originales, les travaux ont mis en évidence certaines des forces et des faiblesses actuelles de la dynamique régionale dans cette région, et ont permis de formuler un certain nombre de suggestions pour les politiques des Etats et de leurs partenaires de coopération.

L'objectif de ce document est de présenter brièvement la démarche adoptée par les deux Secrétariats et les principales conclusions des travaux qu'ils ont entrepris depuis 1987 sur les échanges régionaux en Afrique de l'ouest.

Il s'inspire pour cela des différents travaux réalisés dans le cadre du programme baptisé "espaces régionaux", commandités directement par les deux Secrétariats ou réalisés en lien étroit avec leurs partenaires. Le texte renvoie à certaines de ces publications, dont on trouvera une liste en annexe du présent document.

I. LES ORIGINES DU PROGRAMME :

de l'idée d'un "espace céréalier régional protégé"...

Très tôt, certains observateurs ont souligné la dimension régionale du problème alimentaire : le Colloque de Nouakchott, en 1979, recommandait déjà de réfléchir à une autosuffisance régionale et non pas nationale². Mais la question de l'intégration régionale est restée au second plan pendant de nombreuses années.

Dans la région sahélienne, elle est revenue à l'ordre du jour en 1986 lors du Colloque de Mindelo, lorsque les participants se proposèrent d'étudier la création "d'un espace céréalier régional à l'intérieur duquel les productions nationales seraient protégées et les échanges inter-États encouragés³".

Adopté officiellement par les plus hautes instances des pays sahéliens lors du conseil des Ministres des pays du CILSS en 1987, l'espace régional protégé n'a toujours pas vu le jour : il est resté un slogan, commode pour certains, irritant pour d'autres... donnant lieu à des débats idéologiques sans fin sur les bienfaits ou les méfaits à attendre d'une politique de protection⁴.

Pourquoi donc cet "espace régional" est-il resté au stade d'idée ? Probablement parce que l'idée en avait été lancée *ex abrupto*, sans connaissance fine des mécanismes commerciaux existant auxquels il devait se substituer (ou avec lesquels il devait cohabiter), et sans que les opérateurs (publics ou privés) des filières céréalierées ne soient consultés sur leur vision des enjeux.

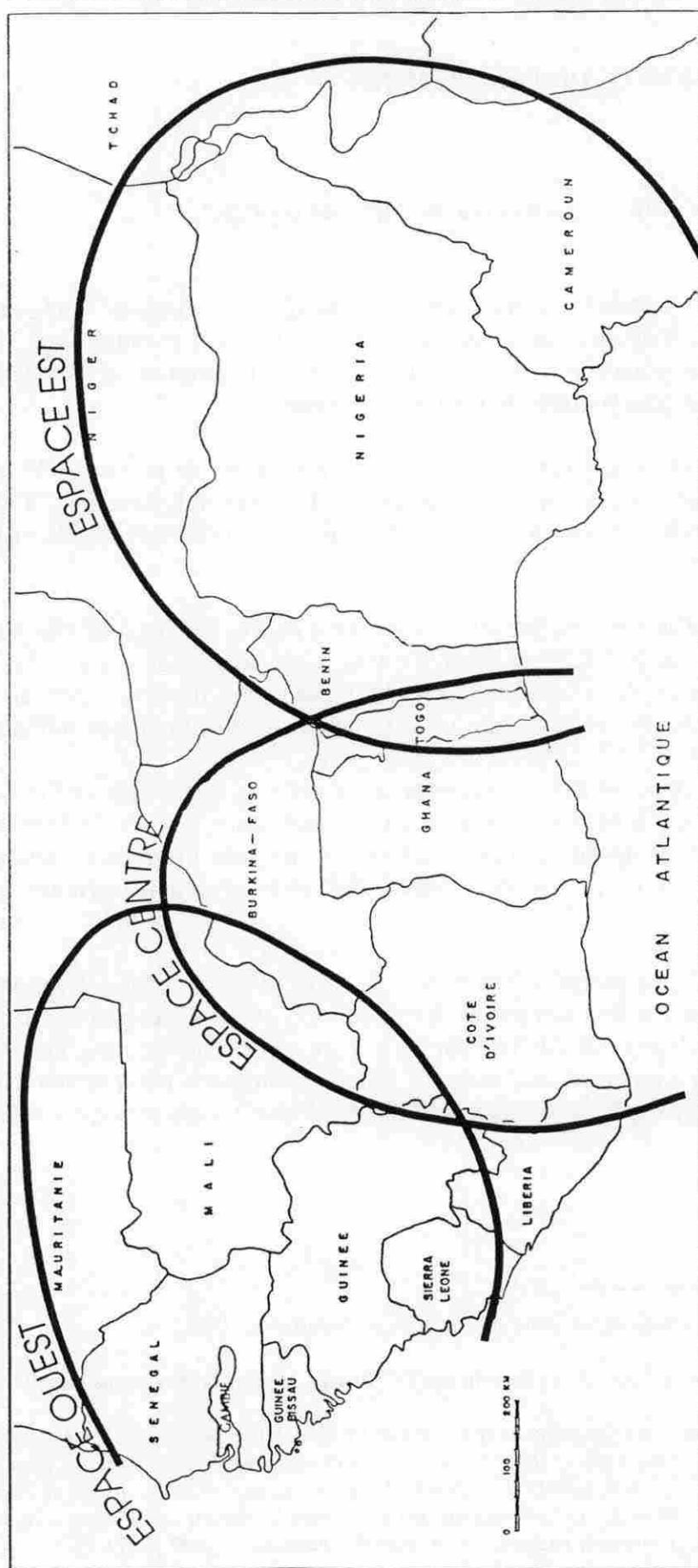
Dès 1987, une première exploration de l'idée d'espace régional par Jacques Giri mettait ainsi en évidence que les divergences de logique et d'objectifs des politiques céréalierées des pays de la région rendaient difficile la création à court terme d'un espace régional unifié et que, sur le chemin de l'intégration régionale, il fallait commencer par promouvoir des **espaces de concertation** où les pays pourraient réfléchir ensemble à leurs politiques et leur cohérence.

2. cf. CILSS/Club du Sahel. *Actes du Colloque de Nouakchott. 1979.*

3. CILSS/Club du Sahel. *Actes du colloque de Mindelo, et principales conclusions. 1986.*

4. *On pourra à toutes fins utiles se reporter aux études publiées par le CILSS et le Club du Sahel durant cette période : Gabas J.J./Giri J./Mettetal G. "Un espace régional céréalier protégé : première exploration d'une idée nouvelle", 1987 [D(87)311] ; Giri J. "L'espace régional protégé : mythe ou réalité de demain", 1988 [D(88)319] ; Berg E. "La compétitivité de l'agriculture sahélienne" in "Recueil d'études sur les agricultures sahéliennes, le commerce régional et les marchés mondiaux", 1989 [D(89)332].*

SCHEMATISATION DES SOUS-ESPACES REGIONAUX



... à l'ouverture "d'espaces de concertation"

Le CILSS et le Club du Sahel ont alors reçu des Chefs d'Etats sahéliens et de leurs partenaires des agences d'aide le mandat explicite de travailler dans deux directions complémentaires :

- accroître la connaissance de l'économie réelle et,
- sur la base des faits ainsi mis en évidence, établir un dialogue concret sur la coopération régionale.

Le Club du Sahel a ainsi appuyé les travaux d'une équipe franco-africaine qui plaçait l'étude du commerce régional au centre de ses préoccupations : cette équipe, constituée autour de J. Egg (Inra), J. Coste (Iram) et J. Igué (Unb) a fourni un premier diagnostic sur l'importance des flux commerciaux entre pays ouest-africains, mettant en évidence l'existence, l'importance et les mécanismes des flux clandestins de céréales, souvent liés aux différences de politique agricole et commerciale existant entre des pays voisins.

Ces travaux, et ceux menés en parallèle par d'autres équipes ont été au centre d'un nouveau séminaire de synthèse, en novembre 1989 à Lomé⁵. Ce séminaire, organisé dans un pays côtié non membre du CILSS, a permis plusieurs avancées significatives dans la compréhension des phénomènes régionaux :

- Si les pays sahéliens constituent une zone pertinente pour certaines questions (notamment agro-écologiques et de gestion des crises alimentaires), cette zone est trop restreinte dès lors que l'on aborde les questions de commerce agro-alimentaire et, plus généralement, de développement. Dans ces domaines, on constate en effet que les pays sahéliens entretiennent des liens étroits avec leurs voisins côtiers. Aussi bien, pour pouvoir **intervenir** de façon pertinente dans les pays du CILSS, on doit être en mesure de **comprendre** ce qui se passe **dans l'ensemble de l'Afrique de l'ouest**.
- Mais les pays du CILSS et de leurs voisins côtiers forment un groupe de 18 pays, bien trop étendu pour permettre un réel partage d'intérêt et donc un processus de discussion motivée ; il faut donc **scinder cet espace-cible en plusieurs "sous-espaces"** au sein desquels les relations commerciales, mais aussi historiques, géographiques, humaines... liant les pays sont plus fortes, et les intérêts partagés plus importants (cf carte ci-contre) ;
- Car, et c'est une autre idée importante, la dynamique régionale est beaucoup plus que la simple somme des dynamiques nationales : les **interactions entre politiques de pays voisins sont souvent capitales** dans ces dynamiques. Et elles sont particulièrement intenses au sein de chacun des sous-espaces.

5. CILSS/Club du Sahel. "Espaces céréaliers régionaux en Afrique de l'ouest. Principales conclusions du séminaire de Lomé (Togo). 6-11 novembre 1989. 12 p.

Le séminaire a donc entériné la notion de "sous-espace", espace fonctionnel (et non institutionnel) d'étude et de dialogue, dans lequel peuvent être posés les problèmes concrets de coopération régionale. Il a également mis en évidence plusieurs axes de travail complémentaires :

- la nécessité d'élargir la réflexion à d'autres produits, et en tout premier lieu aux produits de l'élevage ;
- la nécessité de confronter les diverses méthodes utilisées pour l'observation et l'analyse des échanges régionaux ;
- et enfin, la nécessité de sensibiliser un public large de cadres techniques et de responsables politiques aux premiers résultats des travaux et d'envisager avec eux leurs conséquences opérationnelles.

Trois ans après le lancement de l'idée "d'espace régional protégé", les bases étaient ainsi définies pour l'organisation de travaux dans un esprit pragmatique radicalement nouveau, au sein de trois ensembles fonctionnels ouest-africains, centrés autour de pôles de dynamisme régional dans les pays côtiers : le sous-espace "ouest", centré sur le Sénégal et, potentiellement, sur la Guinée, sur lequel on revient ci-dessous, le sous-espace "est", organisé autour du Nigéria, qui est actuellement l'objet de nos travaux⁶, et le sous-espace "centre", centré sur la Côte d'Ivoire et le Ghana, dans lequel les analyses se sont plutôt portées sur les produits de l'élevage.

Les Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel⁷ ont donc poursuivi leurs travaux selon plusieurs approches complémentaires :

- réalisation de **diagnostics**, permettant de mieux connaître le fonctionnement réel des échanges régionaux, leurs liens avec les politiques affichées et menées par les différents pays et leurs acteurs principaux. Ces diagnostics ont fait appel à des méthodes variées, allant de la socio-économie à l'économétrie, permettant de toucher un public aux sensibilités culturelles et techniques très diversifiées ;
- organisation d'une réflexion **prospective**. Cette double réflexion doit permettre d'envisager, d'une part, divers scénarios politiques possibles à court terme (en étudiant l'impact de modifications des politiques agricoles et économiques sur les pays et les groupes qui les composent) et, d'autre part, de réfléchir à plus long terme : quel avenir envisage-t-on pour la région, quelle place aura l'agriculture dans cet avenir, de quelle marge d'intervention dispose-t-on pour orienter les transformations ? La dimension prospective est indispensable pour donner un cadre dynamique à l'action ;

6. *Le diagnostic du fonctionnement du sous-espace "est" sera publié courant 1992. Il mettra en évidence les évolutions récentes de la politique agricole du Nigéria et l'influence que la politique économique suivie par le Nigéria exerce sur ses voisins.*

7. *Au CILSS, les travaux sur les espaces régionaux ont été pilotés par Dramane Coulibaly, auquel s'est joint Josué Dioné, de l'Institut du Sahel. Au Secrétariat du Club du Sahel, l'équipe en charge de ce dossier a réuni Anne de Lattre, Henri Josserand, Jean-Marc Pradelle et Serge Snrech.*

LE DISPOSITIF D'ETUDES CILSS/CLUB DU SAHEL DANS LE SOUS-ESPACE "OUEST"

Face à la difficulté de faire un travail approfondi dans les trois sous-espaces couvrant l'ensemble de l'Afrique de l'ouest, les Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel ont décidé, à la suite du séminaire de Lomé, de travailler prioritairement dans le sous-espace "ouest", parce que c'est un ensemble composé majoritairement de pays du CILSS, où la discordance apparente des politiques et des intérêts est particulièrement forte, et parce qu'il y avait, pour ce sous-espace, une demande spécifique des agences d'aide.

Ils ont d'abord souhaité affiner le diagnostic du sous-espace "ouest". Pour cela, ils ont élargi les perspectives de travail de l'équipe INRA/IRAM/UNB ; de la simple étude des flux et des réseaux commerçants, l'équipe est passée à l'analyse systématique du fonctionnement des échanges, en étudiant en parallèle : les politiques agricoles et commerciales, les modalités de leur application, les potentialités de production, les coûts de transport... donnant ainsi un diagnostic approfondi des interactions entre les politiques de pays voisins.

Ce diagnostic a été renforcé par une étude de l'équipe américaine de l'AIRD sur les coûts en ressources internes (DRCs) de divers systèmes de production céréalière dans trois des pays du sous-espace, permettant d'ouvrir un débat sur la compétitivité des différents systèmes et les avantages comparatifs de la région en matière agricole.

Côté information et mobilisation, les Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel ont développé plusieurs initiatives :

- *pour la sensibilisation des décideurs politiques, ils ont lancé la cellule CINERGIE qui, basée à la BAD à Abidjan, assure un lobby actif en faveur de l'intégration régionale ouest-africaine par le développement des échanges ;*
- *au niveau du sous-espace "ouest", en collaboration avec l'ECDPM, ils ont amorcé la création d'un réseau de cadres africains par une série d'ateliers régionaux regroupant des cadres des pays du sous-espace, venant de diverses administrations, dans des réunions peu formelles où ils ont pu discuter leurs préoccupations communes.*

Enfin, un travail de réflexion prospective a été amorcé. Ce travail consistant en scénarios d'alternatives de politique agricole a fortement mobilisé l'intérêt des décideurs.

A l'issue de ces travaux, les deux secrétariats ont organisé une rencontre régionale à Bamako, dont ont émergé les priorités suivantes pour leurs travaux ultérieurs :

- *renforcer l'information sur les dynamiques actuelles et les opportunités d'avenir dans la région, en direction des cadres et décideurs politiques nationaux et des agences d'aide ;*
- *affiner la réflexion prospective afin de proposer des alternatives argumentées aux politiques actuelles, capables de concilier équilibres de court terme et réponses aux défis du long terme ;*
- *traduire la connaissance accumulée en éléments de stratégie d'intervention pour les Etats sahéliens et leurs partenaires des agences d'aide ;*
- *doter le CILSS d'une structure capable de pérenniser les acquis de ce dossier auprès de la recherche et des partenaires nationaux.*

- enfin, un travail systématique de **diffusion et de sensibilisation**, visant à faire connaître les méthodes d'investigation et les résultats acquis et à organiser le dialogue autour de ces résultats, bref à tisser un réseau d'experts et de décideurs autour du thème des échanges régionaux. Ce travail s'est adressé aussi bien aux décideurs nationaux qu'aux responsables des agences d'aide ou opérateurs du secteur privé.

Outre leur rôle exploratoire dans ces domaines, les Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel ont largement oeuvré à établir des connexions entre les domaines, et à organiser la concertation de ceux qui s'y consacrent pour faire de l'ensemble un système fluide et cohérent, répondant aux impératifs des politiques de développement.

II. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DES TRAVAUX SUR LES ESPACES REGIONAUX EN AFRIQUE DE L'OUEST

L'approche de l'intégration régionale par les politiques céréaliers est évidemment partielle, et relativement technique. Elle ne manque toutefois pas d'intérêt pour au moins deux raisons. D'une part, en tant que denrée stratégique dans les pays sahéliens, les céréales constituent un enjeu politique majeur. D'autre part, les mécanismes (politiques, monétaires, commerciaux...) mis en évidence dans le cas des céréales ont une portée qui dépasse le seul secteur céréalier ou même agricole, et permettent de tirer des enseignements pour la dynamique régionale en général.

UNE VISION PLUS PRECISE ET PLUS REALISTE DES PHENOMENES REGIONAUX

C'est probablement le principal progrès accompli au fil des travaux sur les espaces régionaux. Cette évolution s'appuie sur la mise en évidence de plusieurs réalités, jusque là peu connues ou volontairement occultées, et sur l'organisation d'un débat scientifique et politique autour de ces faits, de leur interprétation et de leurs conséquences.

La réalité des échanges commerciaux

Les études entreprises ont montré qu'une part importante des échanges régionaux échappe aux statistiques. Ces échanges sont en fait de deux types.

Il peut s'agir d'un commerce de proximité de part et d'autre d'une frontière, qui se fait en marge des lois parce qu'il serait trop contraignant de suivre les procédures officielles (à cause de la réglementation, des taxes, ou tout simplement, parce que cela obligerait à faire un détour par un poste de douane). Ce commerce qui fonctionne, en quelque sorte, *en marge du droit*, peut assez facilement être réintégré dans l'économie formelle, pour peu que ses acteurs n'y trouvent pas trop de contraintes. Au demeurant, il participe à la dynamique régionale et constitue plutôt un gage de souplesse.

Dans le cas des céréales du sous-espace "ouest", il s'agit essentiellement du mil et du sorgho, qui quittent le Mali à destination de la Côte d'Ivoire, du Sénégal ou de la Mauritanie.

Si la région produit 70 % de ses besoins en céréales, cette production est largement auto-consommée, et moins de 20 % de la production locale sont mis en marché. Les flux régionaux sont limités par les coûts élevés de collecte et d'acheminement, et la faiblesse de la demande solvable pour ces produits. Ces flux représentent moins de 3 % de la production régionale.

Il peut également s'agir d'un commerce clandestin, c'est-à-dire tirant son origine d'une violation délibérée du droit. Ce commerce porte souvent sur des produits importés du marché mondial par un pays et réexportés clandestinement vers un pays voisin, à la faveur de différences de politiques économiques ou monétaires. Il bénéficie en général d'appuis actifs dans les gouvernements, au moins d'un des deux côtés de la frontière.

Le riz est produit par plusieurs pays du sous-espace "ouest", dont certains ont lourdement investi dans l'irrigation. Tous ces pays taxent les importations pour limiter la concurrence du riz du marché mondial, beaucoup moins coûteux que le riz local. D'autres pays ont choisi de ne pas investir dans la riziculture et importent librement le riz. Le différentiel de prix créé artificiellement par l'hétérogénéité des politiques économiques peut être important et il rend attrayant le commerce transfrontalier : les flux de réexportations clandestines dépassent ainsi 10 % du total des importations de riz, et certains petits pays ont fait de ce commerce une "spécialité nationale".

Les politiques agricoles et commerciales énoncées diffèrent fortement des mesures réellement appliquées

Cet écart matérialise, en quelque sorte, un double fossé : celui séparant les politiques "raisonnables" imposées aux Etats par la communauté internationale des politiques auxquelles aspirent réellement ces Etats ; et le fossé séparant les régimes politiques actuels du fonctionnement réel de leur société, qui montre l'urgence - et la difficulté - de l'avènement d'un véritable état de droit. Cet écart, trop souvent minimisé par les décideurs, rend indispensable une connaissance fine du fonctionnement réel des économies.

Le premier fossé a été abondamment commenté et illustré au sujet des Programmes d'ajustement structurel. On l'observe typiquement dans la mauvaise volonté évidente de nombreux Etats lors de la mise en oeuvre des mesures qui réduisent leur sphère d'influence (suppression des taxes et contrôles, licenciements dans la fonction publique...)⁸.

C'est également ainsi que le Sénégal, tout en protestant de sa bonne foi, outrepasse le quota d'importation de riz qu'il s'est fixé en accord avec ses bailleurs de fonds (qui s'élève à 340.000 tonnes), en important clandestinement de la Gambie voisine (jusqu'à 50.000 tonnes de riz, selon les années).

Le deuxième décalage n'est pas moins sérieux et concerne les relations de l'Etat avec la "société civile". Ces relations sont en pleine mutation mais semblent toutefois pouvoir être caractérisées par au moins deux traits, en ce qui concerne les céréales :

8. *Cette question est illustrée dans le rapport d'Elliot Berg : "Adjustment Postponed: the Case of Senegal" (DAI), et dans le livre de Jean Coussy et Philippe Hugon : intégration régionale et ajustement structurel en Afrique sub-saharienne (Ministère français de la Coopération et du développement).*

- *l'Etat n'est pas capable de faire appliquer ses décisions sur l'ensemble de son territoire si celles-ci ne sont pas en synergie avec les aspirations des acteurs locaux : concrètement, lorsque l'Etat déclarait, dans les années 70, qu'il avait le monopole de la commercialisation des céréales, il n'a jamais commercialisé plus de 10 à 20 % des céréales mises en marché, mais il a réussi à perturber le fonctionnement de l'ensemble du marché.*
- *en outre, et cela va de pair avec le constat précédent, une part importante de la population des pays ouest-africains n'est pas définitivement intégrée dans "l'économie formelle" et peut facilement échapper à l'emprise de l'Etat si elle constate que les inconvénients de l'économie formelle sont supérieurs à ses avantages. C'est en particulier le cas de certains commerçants : ainsi, en 1990, alors que le gouvernement malien subventionnait les exportations de céréales, la majeure partie des exportations est restée hors du circuit officiel... les commerçants préférant un anonymat confortable à une prime aux lendemains incertains.*

L'existence de ces décalages est une source permanente de malentendus et d'attentes frustrées entre partenaires du développement. Il est donc apparu nécessaire, dans le déroulement des études, d'accorder une importance toute particulière aux stratégies des acteurs en présence : producteurs, consommateurs, appareils d'Etats et commerçants.

L'analyse de la rationalité des acteurs

Les travaux ont montré que le commerce régional clandestin implique des réseaux commerçants bien structurés, en prise directe avec les Etats. Il est important de comprendre la rationalité et le mode de fonctionnement de ces deux groupes pour comprendre pourquoi ce commerce clandestin perdure.

Chaque acteur évolue selon sa propre logique, mais la résultante (ou la confrontation) de ces logiques individuelles ne conduit pas la région sur la voie du développement de ses capacités productives, ni vers l'établissement de marchés régionaux maximisant l'exploitation des complémentarités entre pays.

Les réexportations sont le fait de réseaux commerçants traditionnels, capables de travailler sur plusieurs pays, et de disposer d'informations précises sur les récoltes en brousse aussi bien que sur les marchés mondiaux. Les recherches entreprises se sont en particulier appliquées à comprendre les relations que ces réseaux entretiennent avec les populations et avec les autorités⁹. Dans le cas du sous-espace "ouest", par exemple, l'importation et la réexportation de céréales achetées sur le

9. *Se reporter à plusieurs communications présentées au séminaire de Lomé, et au diagnostic de synthèse sur le sous-espace "ouest" : "Echanges céréaliers et politiques agricoles dans le sous-espace "ouest" : quelle dynamique régionale ?" (Coste et Egg, coordonnateurs) avril 1991, [SAH/D(91)367].*

marché mondial sont pour l'essentiel aux mains d'une quinzaine de gros négociants, pour la plupart implantés dans plusieurs pays et souvent liés aux pouvoirs politiques¹⁰.

Les stratégies des Etats sont souvent apparues décisives dans les dynamiques observées, qu'elles aient pour but d'asseoir l'autorité et la puissance des Etats ou, plus prosaïquement, de créer et protéger des rentes de situation pour eux-même et leurs clients. Dans les faits, le premier objectif a renforcé la gestion des politiques dans le strict espace national, tandis qu'il s'est fréquemment avéré plus facile de prélever des rentes sur les relations avec l'extérieur (aide, exportations de produits tropicaux, importations) que sur l'économie locale ou régionale. Dans les deux cas, en dépit des discours, le rôle de l'Etat n'a généralement pas été favorable à l'intégration régionale.

LES STRATEGIES INTERNES DES ETATS, VARIABLE CLEF

Les Etats ouest-africains sont encore jeunes et fragiles. Ils ont réalisé d'immenses progrès dans l'affirmation de leur existence, et on peut dire que la conscience nationale s'y développe progressivement ; mais les Etats, en Afrique de l'ouest, ne constituent toujours pas le seul, ni surtout le principal, espace de solidarité. Ils n'ont pas encore réussi à asseoir leur prééminence sur d'autres formes de regroupement (notamment ethnique, d'origine géographique ou d'appartenance religieuse).

En l'absence de consensus sur la pertinence de la nation comme principal espace de solidarité, l'Etat doit systématiquement, dans ses arbitrages nationaux, respecter des équilibres à court terme entre les groupes "privés". La gestion de ces équilibres politiques internes est étroitement liée à la capacité de distribution et d'investissement de l'Etat ; réciproquement, elle en conditionne fortement l'emploi. La nature et le poids relatif des lobbies constitués sont donc des paramètres fondamentaux des politiques. Pour l'instant, les groupes les plus influents sont les fonctionnaires, les consommateurs urbains et les commerçants. Tous ces groupes, dont le poids est très supérieur à celui des producteurs, ont intérêt, pour des raisons diverses, à favoriser les importations bon marché.

Les Etats cherchent donc avant tout à optimiser la solution qu'ils peuvent apporter à leur équation de politique interne. A l'opposé de leur discours, ils ne se préoccupent pas particulièrement de la construction régionale *per se* ; en revanche, ils ont parfois assis leur stratégie interne sur un positionnement régional qui leur était favorable.

10. *On peut également se reporter au dossier pédagogique réalisé par le réseau Stratégies alimentaires de Solagral, sur la base des travaux sur le sous-espace "ouest" : "Coopération régionale : Commerce et politiques agricoles en Afrique de l'ouest", septembre 1991.*

On peut ainsi identifier un certain nombre de comportements nationaux bien typés au sein de l'Afrique de l'ouest :

- *relative autarcie dans certains cas (l'Etat guinéen vivant de la rente que lui procurent ses matières premières, ou la Mauritanie) ;*
- *exploitation d'une "rente de voisinage" due à la présence d'un voisin plus riche ou plus grand : c'est le cas de la Gambie avec le Sénégal, et du Bénin avec le Nigéria ;*
- *exploitation de sa richesse relative par la Côte d'Ivoire, qui importe la main-d'œuvre sahélienne bon marché pour développer son économie de plantation ;*
- *exploitation de la zone Franc par le jeu des monnaies pour le Nigéria ;*
- *et enfin, captation collective de financements par la prolifération d'organisations régionales...*

En revanche, on chercherait en vain des pays ayant mis volontairement une partie de leurs ressources et de leurs rentes naturelles au service de leur voisin, dans un dessein de développement régional intégré.

Ce comportement "égocentrique" des Etats est d'ailleurs bien naturel. Il explique l'échec de bien des organisations régionales et accords commerciaux pourtant créés par ces mêmes Etats : de renversements d'alliance en signatures de traités contradictoires, ces accords actuels ne servent-ils pas surtout à alimenter la symbolique d'une Afrique à la recherche de son identité à travers le mythe de l'unité¹¹ ?

ENJEUX ET LIMITES DE L'INTEGRATION

Les travaux ont donc montré que **la région fonctionne déjà, à bien des égards, comme un espace de libre-échange de fait**. L'activité des réseaux commerçants, comme la capacité des populations d'échanger de part et d'autre des frontières, sont le témoignage de l'intégration des marchés régionaux.

Ils ont montré que ces échanges jouent, certes, un rôle positif en tant que facteurs de fluidité des marchés, mais aussi, et surtout, un rôle négatif en favorisant l'accroissement de la dépendance de la région, l'interconnexion des pays alignant *de fait* toute région frontalière et son hinterland sur le régime du plus permissif des deux voisins.

Dans la dynamique actuelle, le commerce régional matérialise donc plus les discordances des politiques nationales que le jeu des avantages comparatifs entre zones de production de la région. Paradoxalement, une plus grande intégration, passant par une harmonisation des politiques, pourrait se traduire, au moins dans un premier temps, par une réduction des flux transfrontaliers !

11. *On pourra lire sur ce sujet l'excellent article publié par Daniel Bach à l'occasion du séminaire organisé par la Commission européenne et l'université de Florence, en avril 1992.*

Une véritable intégration régionale sera un processus long et très progressif, parce qu'elle nécessite l'émergence d'une volonté de développement commun des Etats de la région. A l'heure actuelle, ni les lobbies les plus puissants autour de l'Etat ni, au fond, les agences d'aide dans leurs pratiques quotidiennes, ne poussent à cette intégration. Pour que cet état des choses change, il faudrait que la démocratie et l'aide permettent, à travers de nouvelles relations entre Etat et société civile, la représentation à leur juste valeur des groupes productifs, ruraux et urbains.

En d'autres termes, le développement des économies de la région passe par une réorganisation des Etats, de leurs objectifs, de leurs ressources, de leurs relations avec les acteurs de l'économie locale et avec l'étranger.

En attendant que cette réorganisation soit terminée - c'est un processus en cours, mais, n'en doutons pas, il sera long et difficile - l'avenir de la coopération régionale repose sur une alternative simple : les Etats soutiendront les dynamiques régionales susceptibles d'apporter des éléments de solution à leurs problèmes nationaux de court terme, et délaisseront - dans la pratique sinon dans les discours - celles qui leur semblent plutôt apporter des problèmes additionnels.

III. QUEL PROGRAMME D'ACTION POUR LA COOPERATION REGIONALE EN AFRIQUE DE L'OUEST ?

L'évolution de la compréhension des mécanismes régionaux à l'oeuvre en Afrique de l'ouest a permis de développer une vision plus lucide, sans laquelle on ne peut rien bâtir. De ce point de vue, les réflexions menées par les Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel depuis quelques années constituent un réel progrès, même si l'on peut être frustré par la complexité qu'elles mettent en évidence, qui disqualifie *a priori* toute solution simple.

Il faut pourtant éviter que cette lucidité ne se traduise par une démotivation des acteurs, car beaucoup de choses peuvent et doivent être faites. Le diagnostic présenté dans les pages précédentes amène en effet à poser les problèmes suivants :

- même si l'on comprend mieux le fonctionnement de certains pans des économies, les scientifiques ont toujours du mal à décrire le fonctionnement global des économies uest-africaines ;
- comme dans bien d'autres domaines, les liens chercheurs-décodeurs sont à développer. Les décodeurs ne semblent pas toujours informés des connaissances les plus récentes issues de la recherche.

En outre, la simple transmission de l'information ne suffit pas : les décodeurs doivent ensuite intégrer ces nouvelles données dans leur propre réflexion, et modifier leurs schémas, leurs procédures, etc. Les travaux menés sur le sous-espace "ouest" ont ainsi conduit certaines agences d'aide à modifier leur vision des perspectives de coopération régionale dans cette zone, et de s'interroger sur leur manière de faire. Mais cet exemple reste limité, et devrait à l'avenir s'étendre à la réflexion des pays et des différentes agences impliquées en Afrique de l'ouest ;

- ces évolutions nécessitent une volonté certaine, d'autant qu'aucun "modèle", aucune recette ne se dégage pour conseiller les preneurs de décision des Etats et des agences d'aide ; l'Etat africain reste en pleine genèse, et il faut à la fois veiller à ce qu'il puisse gérer son fonctionnement quotidien et l'encourager à préparer l'avenir ;
- en l'état actuel des choses, la plupart des grands projets régionaux d'ordre économique (unions douanières, marchés communs ou harmonisation des protections aux frontières) semble vouée à l'échec¹² ;
- s'en remettre au secteur privé n'est pas non plus suffisant, puisque les analyses montrent que pour se développer et contribuer au développement, le secteur privé a besoin lui aussi d'un cadre étatique minimal qu'on appellera l'état de droit (justice, sécurité...) ;

12. On trouvera une analyse détaillée de ces grands projets régionaux dans le rapport préparé en 1991 par Elliot Berg pour le projet Cinergie du CILSS et du Club du Sahel, "Intégration économique en Afrique de l'ouest : problèmes et approches", SAH/D(91)382.

- enfin, une révision complète des organisations régionales est indispensable, mais qui voudra l'entreprendre ?

Face à ces problèmes, que peuvent faire les Etats et les agences d'aide ? Et comment les informer et les conseiller pour les appuyer dans leur tâche ?

CONTRIBUER AUX EVOLUTIONS SOCIALES ET POLITIQUES QUI SONT LA CLEF DES BLOCAGES ACTUELS

Tout d'abord, Etats et agences doivent veiller à limiter les forces centrifuges au sein de la région : tentation du repli nationaliste et de la fermeture des frontières pour les pays côtiers touchés par la crise, opposition entre blocs linguistiques ou monétaires, politiques hétérogènes dans des pays voisins, investissements concurrents... L'histoire et l'actualité nous montrent en permanence que cette région pourrait être bien moins unie encore qu'elle ne l'est aujourd'hui, et **il faut d'abord veiller à conserver les acquis de paix et de liberté de la région**, si précieux et si rares ailleurs en Afrique.

Les agences d'aide ont un rôle important à jouer dans ce domaine, en évitant de donner une prime implicite au morcellement. Une analyse statistique des pratiques des principaux bailleurs de fonds sur la période 1980-1985 montre, par exemple, que deux petits pays reçoivent en moyenne 50 % d'aide en plus en étant séparés que s'ils ne faisaient qu'un.

La régie ferroviaire Abidjan-Niger, dont les dysfonctionnements sont patents depuis qu'elle a été scindée en deux organismes nationaux indépendants, reçoit-elle plus ou moins de financements depuis qu'elle s'est dédoublée... ?

De manière plus globale, la question des relations économiques entre les pays de la Zone franc et leurs voisins mérite une grande attention : il ne fait aucun doute que les régions dans lesquelles le potentiel d'échanges est le plus important en Afrique de l'ouest, où le peuplement est le plus dense, comprennent le plus souvent des pays de la Zone franc et des pays hors zone, en particulier le Nigéria et le Ghana. Plusieurs agences d'aide ont montré récemment qu'elles sont bien conscientes de cette situation. Le développement des relations entre pays anglophones et francophones, notamment dans le domaine monétaire, constitue donc une variable importante de l'avenir de la région.

En second lieu, la progression vers la construction régionale nécessite que **les Etats et les sociétés continuent leur processus de maturation** : consolidation de l'état de droit, libéralisation de l'économie... Il est notamment très important que se constituent peu à peu des lobbies pour le développement économique, c'est-à-dire organisés non pas autour de spécificités religieuses ou ethniques, mais plutôt autour de la défense d'intérêts "productifs", porteurs de développement : syndicats agricoles, organisations du secteur privé...

Seules ces organisations peuvent efficacement faire pression sur l'Etat pour qu'il joue un rôle plus constructif. Il est en effet très difficile d'influer de l'extérieur sur ce genre de transformation, qui relève en premier lieu des sociétés africaines et de la gestion de leurs rapports avec leurs gouvernants ; l'aide extérieure doit seulement, mais autant que possible, appuyer les transformations positives.

Enfin, **la libre circulation des idées, des personnes et des biens** apparaît comme une condition *sine qua non* du développement et de la maturation économique et politique des sociétés ouest-africaines. Des investissements considérables dans ce domaine sont indispensables, qu'il s'agisse des transports ou des télécommunications et ils doivent être conçus à l'échelle régionale ; n'est-il pas effarant de constater que des six pays du sous-espace "ouest", seuls le Sénégal et la Gambie sont reliés par une route bitumée ? De tels investissements ont aussi l'avantage d'être durables (car à l'abri des aléas politiques) et de bénéficier au plus grand nombre...

CONCEVOIR DES PROJETS REGIONAUX LIMITES ET BIEN CIBLES

Les perspectives d'opérations régionales au sens strict, c'est-à-dire où la dynamique régionale est réellement supérieure à la simple somme d'actions nationales indépendantes, ne sont pas encore très nombreuses. En l'absence de volonté politique collective des Etats de la région, seuls les projets où toutes les parties sont gagnantes à court terme ont une chance sérieuse de fonctionner. Il peut s'agir :

- * de projets conçus autour de la gestion d'une ressource commune (bassins de production) et/ou de filières commerciales (l'élevage, par exemple, cf encadré) portant sur plusieurs pays ;

Le Mali, la Mauritanie et le Sénégal ont conjugué leurs efforts au sein de l'OMVS pour aménager deux grands barrages leur permettant de mieux maîtriser le Fleuve Sénégal. La Mauritanie et le Sénégal ont tous deux développé la riziculture irriguée sur les berges du fleuve qui les sépare, mais ils ne coordonnent pas encore leurs politiques rizicoles ; aussi assistait-on, avant qu'un conflit ne ferme les frontières, à des flux importants de produits de part et d'autre du fleuve, les producteurs des deux pays profitant, ensemble, du marché le plus rémunérateur... La vallée du fleuve constituant un trait d'union entre les politiques rizicoles du Sénégal et de la Mauritanie leur interdit, de fait, de s'ignorer durablement.

LE CAS DE L'ELEVAGE DANS LE COULOIR CENTRAL

Dans le domaine de l'élevage, le Sahel a longtemps bénéficié de la croissance de la demande côtière liée au "boom économique" de cette zone, à l'urbanisation et à la croissance démographique. En 1980, le Tchad, le Mali, le Niger et le Burkina Faso exportaient 670 000 têtes de bovins, essentiellement vers la Côte d'Ivoire et le Nigéria. En 1970, la Côte d'Ivoire absorbait à elle seule 72 % des exportations burkinabè et 59 % de celles du Mali. Exportations qui représentaient pour ces deux pays près de la moitié de leur production.

De son côté, le Nigéria a accru ses importations dans des proportions considérables grâce aux revenus pétroliers. En 1982, il importait 470 000 têtes de bétail africain et "seulement" 20 000 tonnes du marché mondial. Il représentait alors 60 % des échanges régionaux de bovins vifs, contre 40 % en 1970.

Mais la concurrence des produits importés s'est accrue, particulièrement à partir du début des années 1980. La CEE, qui détient désormais 95 % du marché des importations uest-africaines de viande dicte les prix grâce à ses subventions : les prix moyens CAF des principaux produits importés ont ainsi baissé de 50 % entre 1980 et 1987. Alors que la part du marché mondial dans l'approvisionnement des marchés uest et centre africain s'élevait à 15 % en 1970, elle est passée à 35 % en 1980, 46 % en 1985 et 61 % en 1987 !

Face à ce déferlement, la plupart des pays côtiers a d'abord réagi en protégeant les marchés du porc et de la volaille, dont ils sont eux-mêmes producteurs. Puis s'est posée la question des viandes bovines : si les centres de consommation se situent dans les grandes villes de la côte du Golfe de Guinée, la production uest-africaine est essentiellement localisée dans les pays sahéliens.

Les études d'élasticités croisées ont montré qu' étant donné la faiblesse des revenus dans les pays côtiers, il serait beaucoup plus efficace de réduire le coût de la viande sahélienne que de taxer les importations : c'est d'abord là qu'ont porté les efforts. Mais on ne peut guère espérer gagner en rentabilité au niveau des systèmes de production, déjà fortement affectés par le bas prix des marchés ; les initiatives se sont donc concentrées sur la réduction des coûts de commercialisation : limitation des taxes (officielles ou sauvages), amélioration des conditions de transports : toutes ces actions sont abordées dans un plan d'action pour le sous-espace "centre", mais pourraient bien s'avérer insuffisantes pour l'élevage sahélien.

Les pays côtiers accepteront-ils de taxer les produits européens sur leurs marchés pour l'avenir du boeuf sahélien ? Et si c'est le cas, quelle contrepartie peuvent-ils attendre des pays sahéliens ? Ces contreparties ne sont pas évidentes, sauf un intérêt a contrario : les pays côtiers ne peuvent pas laisser sombrer les pays sahéliens car ils constituent l'exutoire naturel de ces pays en cas de crise...

- * également, d'opérations permettant de mieux valoriser des ressources et compétences éparses ;

Par exemple, l'Institut du Sahel¹³ organise des réseaux de chercheurs sur des thèmes qui semblent prioritaires pour la région : alors que les chercheurs sont souvent peu nombreux, et relativement isolés dans leur pays, le réseau leur permet de discuter leurs préoccupations, de lancer des études communes, voire de négocier leur partenariat avec les organismes de recherche du nord sur des bases plus solides.

De même, le Club du Sahel et la cellule Cinergie animent un réseau régional d'hommes d'affaires ; ce réseau leur permet d'échanger leurs informations et leur expérience, de tisser des liens entre communautés des affaires des pays anglophones et francophones, voire de découvrir des opportunités commerciales inexploitées au sein de la région.

- * ou encore de projets permettant de créer une masse critique pour des fonctions très spécialisées, hors de portée d'un pays seul (réseaux de réception d'image satellitaires, écoles spécialisées...).

Le centre Agrhyemet à Niamey est un bon exemple de projet réussi dans ce domaine : il met à la portée des 9 pays sahéliens réunis dans le CILSS les technologies les plus modernes en matière de recueil et d'interprétation des données satellitaires.

La réussite de projets régionaux limités et ciblés suppose bien entendu un engagement réel des Etats, en amont de celui des agences d'aide. Ils supposent notamment une cohérence de l'action des Etats, au plan national et au plan régional.

A cet égard, le diagnostic réalisé par l'équipe INRA-IRAM-UNB sur les céréales dans le sous-espace "ouest" souligne que le développement des filières locales dans cette région passerait par la combinaison de plusieurs facteurs : actions de développement sur le terrain, renforcement des lobbies de producteurs et industriels du secteur, mais aussi harmonisation des politiques commerciales extérieures des différents pays du sous-espace. Ce scénario fera l'objet d'études plus approfondies, mais on peut d'ores et déjà s'interroger, à la suite de la Rencontre tenue à Bamako en mai 1991, sur la volonté des différents pays concernés de se mettre d'accord sur une politique commerciale extérieure commune. Un tel accord supposerait que certains pays abandonnent des positions qui leur sont pour l'instant très favorables.

Dans certains cas, lorsque les avantages respectifs que vont tirer différents pays d'un accord ne peuvent pas se révéler de façon immédiate, l'aide extérieure pourrait jouer un rôle de facilitateur pendant une période transitoire.

13. *L'Institut du Sahel (INSAH) est une structure dépendant du CILSS. Basé à Bamako, au Mali, il a pour fonction de coordonner la recherche agricole et socio-économique dans les pays sahéliens.*

En outre, pour aider véritablement les pays de la région dans l'objectif de la coopération régionale, les aides extérieures ne doivent plus s'en tenir aux apparences, et doivent inscrire leur action dans un champ qui dépasse le strict cadre national, et qui dépasse les préoccupations de très court terme qui sont aujourd'hui celles des Etats de la région. Certains programmes d'ajustement structurel commencent ainsi à se préoccuper des conséquences qu'ils pourraient avoir sur les pays voisins ; et il est question d'un programme d'ajustement régional en Afrique centrale. Mais ces évolutions souhaitables se heurtent aux habitudes : à l'image des pays africains, les agences d'aide sont elles-même très "balkanisées", fonctionnant le plus souvent sur le mode de la coopération bilatérale, peu propice à la prise en compte des enjeux régionaux. Un effort de coordination entre les sources d'aide est également nécessaire.

APPROFONDIR LA COMPREHENSION DES PHENOMENES REGIONAUX ET FAVORISER LE DIALOGUE

Plusieurs champs d'investigation restent méconnus, ou bien n'ont encore été abordés que dans un cadre strictement national, bien qu'ils couvrent des enjeux décisifs pour l'avenir de la région. Citons en particulier les dynamiques de peuplement, de migration et d'urbanisation, les infrastructures, les potentialités de production agricoles, les mécanismes monétaires... Ces sujets ne peuvent être réellement compris et maîtrisés qu'avec une analyse régionale des dynamiques à l'oeuvre, menée de façon complémentaire aux approches nationales.

C'est dans ce souci que le Club du Sahel a lancé, avec la cellule Cinergie, une étude des perspectives à long terme de l'Afrique de l'ouest (cf. encadré). Pour la gestion du court terme, l'effort de réflexion sur des scénarios d'alternatives aux politiques actuelles devrait être poursuivi¹⁴, et impliquer de plus en plus les décideurs des pays concernés et des agences d'aide.

Ce double effort de réflexion prospective devrait être l'occasion, en particulier, de mobiliser les ressources intellectuelles uest-africaines à travers des réseaux de chercheurs et d'intellectuels, et d'aider à formuler des scénarios positifs d'avenir.

Pour accompagner ces travaux, les Etats et les agences d'aide pourraient s'inspirer, tout en l'adaptant à leurs besoins, de l'exemple de l'OECE (*Organisation Européenne de Coopération Economique*), qui a préparé l'intégration européenne en organisant, après la dernière guerre, un forum permanent d'information économique et sociale et de dialogue sur les politiques de développement.

14. *Les travaux conduits sur le sous-espace "ouest" ont donné lieu à de premières ébauches de "scénarios", dont on trouvera les descriptions dans les travaux de Béatrice Hibou et Jean Coussy "Variantes de politiques nationales des échanges extérieurs et marchés céréaliers en Afrique de l'ouest"-document de travail publié par l'Iram, et dans le rapport de Dirck Stryker et Lynn Salinger "Regional Economic Integration in West Africa : potential for Agricultural Trade as an Engine of Growth in the Western Subregion", à publier en 1992 par le Club du Sahel.*

Le renfort de CINERGIE

Basée à Abidjan, au sein de la Banque Africaine de Développement, la cellule CINERGIE a pour objectif de promouvoir la coopération régionale en Afrique de l'ouest. Elle sera un renfort précieux pour le programme "espaces régionaux" du CILSS et du Club du Sahel, en particulier dans quatre domaines : l'établissement des réseaux au sein des pays côtiers voisins du CILSS, la diffusion des résultats des travaux auprès des médias, l'établissement de liens entre décideurs des Etats et responsables du secteur privé, et la conduite d'une réflexion prospective à long terme sur la population, l'espace et l'économie en Afrique de l'ouest.

Une ouverture sur l'avenir

L'idée centrale de cette réflexion prospective est que, à long terme, la croissance démographique rapide est le premier facteur de transformation des conditions du développement (on rappelle qu'entre 1930 et 2025, la population africaine aura vraisemblablement décuplé, passant pour l'ensemble du continent de 130 à 1 300 millions d'habitants).

Cette croissance a entraîné des réallocations rapides de population : migrations, urbanisation, changements d'activités, transformations des marchés régionaux... Ces mouvements de population vont continuer à l'avenir. Ils vont constituer une donnée majeure de l'évolution de la région.

L'analyse rétrospective de ces dynamiques peut permettre, dans une certaine mesure, de comprendre comment elles ont évolué en fonction du contexte économique, et de comprendre l'influence qu'elles ont eue sur ce contexte. De l'analyse rétrospective, on tire une capacité de développer une vision prospective à long terme, qui peut être utilisée pour la réflexion régionale, comme pour la programmation des actions des Etats et des agences.

Une première phase permettra de structurer l'étude, en sélectionnant une première série de variables-clefs à intégrer dans la réflexion. Une deuxième phase consistera à élargir le système de réflexion, et à y introduire progressivement des critères supplémentaires, ajoutant à la complexité mais aussi à la précision de la prospective.

L'étude prospective à long terme de Cinergie participera à la relance en 1992 et 1993 de la réflexion prospective du Club du Sahel, qui s'appuiera sur plusieurs autres dossiers : les scénarios de politiques agro-alimentaires, de politique de l'élevage et de politiques économiques auxquels travaillent plusieurs équipes d'experts, le dossier Agriculture-Environnement-Population, grâce auquel on examine comment peuvent être posées les questions d'environnement au Sahel, dans le contexte économique et le contexte des dynamiques de peuplement.

CONCLUSION

Les espaces géographiques de l'Afrique de l'ouest ne sont pas aussi cloisonnés qu'on l'a longtemps supposé. Les populations, qui habitent les frontières, celles qui migrent, et les commerçants entretiennent toujours des réseaux d'échange au sein de l'Afrique de l'ouest.

Ces échanges sont un facteur de sécurité alimentaire, puisqu'ils facilitent la circulation des produits. Mais, dans l'état actuel des choses, le système d'échange est également une source de dépendance accrue, car il favorise davantage la pénétration des produits importés depuis le marché mondial que l'expansion des productions locales.

Cette situation est le reflet des politiques suivies depuis les indépendances. Elles ont d'abord visé à asseoir la souveraineté de l'Etat, le plus souvent sur des rentes minières et commerciales, laissant au second plan le développement de l'économie locale, en particulier de l'agriculture.

Les diagnostics établis reflètent également l'impuissance des institutions régionales qui devaient en principe conduire les Etats à se concerter et à coopérer. Les déclarations et initiatives prônant la coopération régionale sont nombreuses. Mais rares sont les actes prouvant que l'on assiste à un véritable renouveau de la coopération entre Etats.

Au-delà de ces diagnostics, les travaux menés par le CILSS et le Club du Sahel ont ouvert plusieurs voies pour le renouveau de la réflexion sur la coopération régionale en Afrique de l'ouest.

Ils ont introduit la notion de "sous-espace", notion fonctionnelle dérivée de l'observation, qui s'oppose à l'idée d'espace régional protégé, qui demeure théorique dans le contexte uest-africain.

Ils ont montré le malentendu permanent qui existe entre les Etats, les agences d'aide et les sociétés civiles sur la façon d'envisager le développement de la région et de le mettre en oeuvre. Une compréhension exacte du rôle de l'Etat, en particulier, est d'une importance cruciale. L'Etat est le gestionnaire des intérêts complexes du pays. Il en est le médiateur auprès de l'extérieur. Mais l'Etat est également un groupe politique privé défendant ses propres intérêts.

Dans la période actuelle de transformation que connaît l'Afrique, les Etats vivent dans le court terme. La prise en compte des potentialités régionales à long terme ne peut venir que des groupes qui investissent dans l'économie, les agents de la société civile et, de manière différente, les agences d'aide. Celles-ci peuvent en particulier exercer une influence positive sur les politiques des Etats en donnant à leurs programmes de coopération un cap qui intègre les préoccupations régionales, et en conservant ce cap de manière durable.

Ainsi, les progrès sur la voie de la coopération régionale passent par une double démarche : la recherche d'une vision large et à long terme, indispensable pour mettre en évidence les potentialités et pour choisir un cap ; et la poursuite d'un dialogue permanent entre la société civile et l'Etat, et entre les pays de la région, dialogues qui conditionnent les évolutions politiques et sociales.

ANNEXE

BIBLIOGRAPHIE DES DOCUMENTS PRODUITS DANS LE CADRE
DU DOSSIER "ESPACES REGIONAUX"

DIFFUSION

Les documents du Club du Sahel sont diffusés gratuitement par les centres suivants :

Pour l'Europe :

*CIRAD/CIDARC - Service IST
Avenue du Val de Montferrand
BP 5035 10-5
34032 MONTPELLIER cedex - France
Téléphone : (33) 67-61-58-00*

Pour l'Asie :

*Institut de recherche de JICA
International Coop. Centre Building
Ichiguya Hommura-cho
Shinjuku-ku - TOKYO 162 - Japon
Téléphone : (81) 3-269-32-01*

Pour l'Amérique du Nord :

*Centre Sahel - Université Laval (local 0407)
Pavillon Jean-Charles de Koninck
QUEBEC - Canada GLK 7P4
Téléphone : (1-418) 656-54-48*

Pour l'Afrique :

*RESADOC - Institut du Sahel
BP 1530
BAMAKO - Mali
Téléphone : (223) 22-21-78*

CONSULTATION

Tous les documents constituant le fonds documentaire du Club sont disponibles dans les centres de diffusion énumérés ci-dessus, ainsi qu'à Paris à l'adresse suivante :

Centre de Développement de l'OCDE

s/c Melle Isabelle Cornélis (bibliothécaire)

94 rue Chardon Lagache - 75016 PARIS

Téléphone : (33-1) 45-24-95-86 ou (33-1) 45-24-96-32

I./ ESPACE REGIONAL

GABAS, Jean-Jacques; GIRI, Jacques; METTETAL, Gilles / **Un espace régional céréalier protégé : première exploration d'une idée nouvelle/A protected regional cereals market: an initial exploration of an new idea**

Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
novembre 1987 - 90 p. : tabl. Existe en anglais. D/87/311

GIRI, Jacques / **L'espace régional céréalier : mythe ou réalité de demain**

Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
novembre 1988 - 13 p. Existe en anglais. D(88)319

BOSSARD, Laurent; GABAS, Jean-Jacques / **Agricultures sahéliennes et marchés mondiaux : Etat des réflexions**

Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
avril 1989 - 80 p. D(88)324

GIRI, Jacques; BERG, Elliot; JAYNE, Thomas; MINOT, Nicolas; METTETAL, Gilles; EGG, Johny; GABAS, Jean-Jacques; LEMELLE, Jean-Pierre; COUSSY, Jean / **Recueil d'études sur les agricultures sahéliennes, le commerce régional et les marchés mondiaux**

Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
avril 1989 - 155 p. : tabl., graph., bibliogr. Existe en anglais. D(89)332

Communications présentées au Séminaire de Lomé, 6-11 novembre 1989
sur les "Espaces céréaliers régionaux en Afrique de l'Ouest"
(cote SL)

BLEIN, Roger; DAVIRON, Benoît; TUBIANA, Laurence / **Les négociations du GATT et l'environnement international de l'agriculture ouest-africaine**

Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
octobre 1989 - 11 p. + annexes - cartes, tabl., graph. Existe en anglais. Document provisoire : SL(89)15.

BOSSARD, Laurent / **L'aide alimentaire en céréales locales dans les pays membres du CILSS**

Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
octobre 1989 - 25 p. Existe en anglais. Document provisoire : SL(89)27.

BRICAS, Nicolas; SAUVINET, Rachel / **La diversification de la consommation : une tendance de l'évolution des styles alimentaires au Sahel**

Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
octobre 1989 - 27 p. - tabl., graph., bibliogr. Existe en anglais. Document provisoire : SL(89)24.

COELO, Serge / **Un exemple de protection : la régulation des importations de riz au Mali**

Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
octobre 1989 - 12 p. + annexes - cartes, tabl., graph. Existe en anglais. Document provisoire : SL(89)16.

COSTE, Jérôme / **Esquisse régionale des flux de céréales en Afrique de l'Ouest**

Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
octobre 1989 - 15 p. + annexes - cartes, tabl., graph. Existe en anglais. Document provisoire : SL(89)01.

D'AGOSTINO, Victoire C.; STAATZ, John M. / **Sécurité alimentaire et croissance économique au Sahel : atelier sur les céréales au Sahel**
Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
octobre 1989 - 16 p. - bibliogr. Existe en anglais. Document provisoire : SL(89)28.

DELGADO, Christopher L. / **La protection des marchés céréaliers dans la problématique régionale des échanges agricoles affectant le Sahel**
Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
octobre 1989 - 15 p. + annexes - cartes, tabl., graph. Existe en anglais. Document provisoire : SL(89)13.

DEMBELE, Niama Nango; STAATZ, John M. / **Impact des échanges régionaux de céréales sur la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest**
Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
octobre 1989 - 14 p. - bibliogr. Existe en anglais. Document provisoire : SL(89)20.

DIONE, Josué / **Comportement commercial des agriculteurs et commerce céréalier régional en Afrique de l'Ouest**
Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
octobre 1989 - 25 p. - graph., tabl., bibliogr. Existe en anglais. Document provisoire : SL(89)26.

EGG, Johny / **Disparités des politiques économiques et échanges agricoles régionaux en Afrique de l'Ouest**
Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
octobre 1989 - 16 p. - cartes, tabl. Existe en anglais. Document provisoire : SL(89)12.

GENTIL, Dominique / **Production agricole, échanges régionaux et importations au Sahel**
Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
octobre 1989 - 17 p. - tabl., Existe en anglais. Document provisoire : SL(89)19.

GHERSI, Gérard; MARTIN, Frédéric; LARIVIERE, Sylvain / **Situation alimentaire et commerce extérieur des pays de l'Afrique de l'Ouest**
Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
octobre 1989 - 29 p. + annexes - tabl., graph. Existe en anglais. Document provisoire : SL(89)08.

GREGOIRE, Emmanuel / **Etat et réseaux marchands dans le commerce des vivres au Niger**
Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
octobre 1989 - 29 p. + annexes - tabl., graph. Existe en anglais. Document provisoire : SL(89)11.

IGUE, John O. / **Les périphéries nationales : support des échanges régionaux**
Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
octobre 1989 - 15 p. Existe en anglais. Document provisoire : SL(89)09.

IGUE, John O.; HARRE, Dominique / **La dynamique des échanges agricoles dans l'espace Tchad, Nord Cameroun, Nord Nigéria**
Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
octobre 1989 - 18 p. Existe en anglais. Document provisoire : SL(89)03.

JOSSERAND, Henri / **Effets des importations de viandes extra-africaines sur les échanges de bovins entre les pays d'Afrique de l'Ouest**
Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
octobre 1989 - 8 p. - tabl. Existe en anglais. Document provisoire : SL(89)07

LAMBERT, Agnès / **La dynamique des réseaux marchands en Afrique de l'Ouest**
Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
octobre 1989 - 16 p. Existe en anglais. Document provisoire : SL(89)10.

LAMBERT, Agnès; EGG, Johny / **L'intégration régionale par les échanges : le cas du sous-ensemble Sénégal, Mali, Gambie, Mauritanie, Guinée, Guinée-Bissau**
Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
octobre 1989 - 17 p. Existe en anglais. Document provisoire : SL(89)02.

MATTHEWS, Alan / **Conséquences des négociations du GATT et de la Convention de Lomé sur la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest**
Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
octobre 1989 - 27 p. - tabl. Existe en anglais. Document provisoire : SL(89)14.

MINVIELLE, Jean-Paul / **Le prix, variable fondamentale des espaces céréaliers**
Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
octobre 1989 - 7 p. Existe en anglais. Document provisoire : SL(89)22.

NDOYE, Ousseynou; OUEDRAOGO, Ismaël; GOETZ, Stephan J. / **L'importance et les causes du riz en Sénégambie**
Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
octobre 1989 - 14 p. + annexes - tabl., graph., bibliogr. Existe en anglais. Document provisoire : SL(89)05.

REARDON, Thomas / **La demande de céréales en Afrique de l'Ouest et ses conséquences pour la protection régionale au Sahel**
Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
octobre 1989 - 19 p. - bibliogr. Existe en anglais. Document provisoire : SL(89)23.

SOME, Honoré Poyuor / **Les échanges entre les marchés frontaliers : le cas du Burkina Faso**
Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
octobre 1989 - 16 p. - carte. Existe en anglais. Document provisoire : SL(89)04.

SOME, Honoré Poyuor.; GINIES, Paul; COULIBALY, D. / **Etudes sur les obstacles internes à la circulation des céréales au Burkina Faso**
Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
octobre 1989 - 19 p. - tabl., bibliogr. Existe en anglais. Document provisoire : SL(89)06.

VALLEE, Olivier / **La dimension monétaire des échanges régionaux à partir du Bénin et de la Gambie**
Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
octobre 1989 - 28 p. - tabl., graph. Existe en anglais. Document provisoire : SL(89)17.

VERON, J.B. / **Flux céréaliers et finances publiques en Afrique de l'Ouest**
Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
octobre 1989 - 12 p. Existe en anglais. Document provisoire : SL(89)21.

Espaces céréaliers régionaux en Afrique de l'ouest/The dynamics of regional cereals markets in West Africa: principales conclusions du séminaire de Lomé (Togo)
Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
novembre 1989 - 12 p. Existe en anglais. SP/90/1

Compte rendu du Comité de Pilotage sur le dossier "Espaces régionaux"
Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
novembre 1990 - 31 p. CR(90)68.

Programme de travail de Cinergie pour 1990/1991
Club du Sahel - CILSS, Ouagadougou
novembre 1990 - 11 p. D/90/355.

Promotion des échanges régionaux dans l'espace de l'Afrique de l'ouest et du centre
Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
mai 1990 - 15 p. D/90/345

Etudes présentées à la Rencontre sur les "interactions
des politiques agro-alimentaires dans le sous-espace ouest"
Bamako, 27-31 mai 1991

COSTE, Jérôme; EGG, Johny (sous la direction de) / **Echanges céréaliers et politiques agricoles dans le sous-espace ouest (Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Sénégal). Quelle dynamique régionale ? Rapport de synthèse.**
avril 1991 - 217 p. Disponible en anglais. D(91)367.

BONNEFOND, Philippe; GABAS, Jean-Jacques / **Echanges d'informations, échanges régionaux et sécurité alimentaire. Propositions d'un système d'échanges d'informations pour le sous-espace "ouest"**
avril 1991 - 19 p. D(91)370.

BARRY, Abdoul; STRYKER, Dirck; SALINGER, Lynn / **Incitations, avantages comparatifs et échanges régionaux de céréales dans le sous-espace ouest. Cas de la Guinée, du Mali et du Sénégal**
avril 1991 - 36 p. D(91)372.

Echanges céréaliers et politiques agricoles dans le sous-espace ouest (Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Sénégal). Quelle dynamique régionale ? Résumé des principales conclusions.
INRA-IRAM-UNB.
mai 1991 - 11 p. D(91)374.

Principales conclusions de la Rencontre de Bamako sur l'interaction des politiques céréalières dans le sous-espace ouest. Bamako 27-31 mai 1991
juin 1991 - 13 p. Sans cote - Disponible en anglais

Compte rendu du Comité de Pilotage sur les espaces régionaux. Paris 18-20 novembre 1991/Report on the Meeting on the Steering Committee on regional Markets.
décembre 1991 - 70 p. CR(92)71 - Disponible en anglais

II./ POLITIQUE CERÉALIERE

Etudes ayant servi comme dossiers d'appui
au Colloque de Mindelo, 1-6 décembre 1986.

HAUGHTON, Jonathan / **Cereals Policy Reform in the Sahel : the Gambia**
Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
mars 1986 - 130 p. : tabl., graph., bibliogr. D(86)285

HAUGHTON, Jonathan / **La réforme de la politique céréalière dans le Sahel : le Burkina Faso**
Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
mars 1986 - 133 p. : tabl., graph., bibliogr. Original en anglais. D(86)289

MARTIN, Frédéric / **La réforme de la politique céréalière dans le Sahel : le Sénégal**
Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
mars 1986 - 127 p. : tabl., graph., bibliogr. D(86)286

MARTIN, Frédéric / **La réforme de la politique céréalière dans le Sahel : la Mauritanie**
Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
mars 1986 - 97 p. : tabl., graph., bibliogr. Original en anglais. D(86)288

BERG, Elliot; ALEXANDER, Whitney / **La réforme de la politique céréalière dans le Sahel : le Niger**
Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
juillet 1986 - 71 p. : tabl., graph. Original en anglais. D(86)292

HUMPHREYS, Charles P. / **La réforme de la politique céréalière dans le Sahel : le Mali**
Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
juillet 1986 - 111 p. : tabl. Original en anglais. D(86)293

BERG, Elliot / **La réforme de la politique céréalière dans le Sahel : résumé et conclusions**
Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
août 1986 - 86 p. : tabl., graph. Original en anglais. D(86)294

Les politiques céréalières dans les pays du Sahel

Actes du Colloque de Mindelo, Mindelo (Cap-Vert), 1-6 décembre 1986.
Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
Paris : CILSS/Club du Sahel/OCDE, **1987** - 572 p. : tabl., graph., cartes
Existe en anglais. Ce document a fait l'objet d'une publication. D(87)301

GAGNON, Gérard / **La fin d'une utopie pour un système réaliste de stabilisation des revenus des producteurs céréaliers au Sahel et de sécurité alimentaire croissante**
Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
octobre 1987 - 42 p. Existe en anglais. D(87)303

Politique céréalière : conclusions

Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
Première Réunion du Comité Restreint, Paris, 25-26 juin 1987
juillet 1987 - 41 p. Existe en anglais. CR(87)55

Les systèmes d'information sur les marchés céréaliers/Cereal market information systems

Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
avril 1990 - Existe en anglais. Ce document en trois volumes a été présenté au Séminaire de Bamako du 23 au 25 avril 1990. Un recueil des communications paraîtra à la fin de l'année 1990.
D(90)344. Diffusion : SOLAGRAL - 11, passage Penel - 75018 Paris

BREMAN, Henk et al. / **Développement agricole dans les pays sahéliens. Orientations issues de l'expérience de la Coopération Néerlandaise.**
novembre 1990 - 87 p. Or. Néerl. - D(90)363

Commerce et politiques agricoles en Afrique de l'ouest
septembre 1991

Dossier pédagogique réalisé à partir des travaux INRA-IRAM-UNB conduits sous l'égide du CILSS et du Club du Sahel avec l'appui du Ministère de la Coopération français. Diffusion : SOLAGRAL - 11 Passage Penel - 75018 Paris

III./ ELEVAGE

BREMAN, Henk; TRAORE, N.; BONFIGLIOLI, A.; ERIKSEN, John H.; KETELAARS, J.J.H.M. / **Analyse des conditions de l'élevage et propositions de politiques et de programmes : Mali**
Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
avril 1987 - 243 p. : tabl., graph., bibliogr., carte - D(87)302

PONS, Roger / **L'élevage dans les pays sahéliens (Burkina Faso, Niger, Mali). La situation de l'élevage sahélien : ses contraintes, sa place dans l'économie. Les conditions de son développement**
Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
janvier 1988 - 21 p. : tabl., graph. Existe en anglais. Etude faisant partie de la liste des documents pour la Rencontre Régionale de Ségou sur la gestion des terroirs villageois au Sahel du 22 au 27 mai 1989. D(88)314

JOSSERAND, Henri / **Systèmes ouest-africains de production et d'échanges en produits d'élevage. Aide-mémoire synthétique et premiers éléments d'analyse régionale**
Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
novembre 1990 - 17 p. Disponible en anglais. D/90/351

JOSSERAND, Henri / **Etude sur la demande en protéines animales dans les pays côtiers. Le cas du Ghana ?**
Club du Sahel, Paris - CILSS, Ouagadougou
juillet 1991 - 17 p. Disponible en anglais SAH/D(91)379

